

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 18 OCTOBRE 2016

Documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 18 octobre 2016

Neuilly-sur-Seine, le 28 septembre 2016 – L'Assemblée Générale Mixte de la société Bureau Veritas (la « **Société** ») se tiendra le mardi 18 octobre 2016 à 15 heures à l'adresse suivante : Le XXII, 22 rue d'Aumale, 75009 Paris, à l'effet de délibérer sur le projet de filialisation, par voie de six apports partiels d'actifs, des différentes activités de la Société en France ainsi que sur la nomination de deux nouveaux administrateurs et l'augmentation de l'enveloppe globale des jetons de présence.

L'ordre du jour et les projets de résolutions sont mentionnés dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n°105 du 31 août 2016 (<http://www.journal-officiel.gouv.fr/balo/>).

Les principales modalités pratiques de participation et de vote à l'Assemblée sont décrites dans l'avis de réunion susvisé ainsi que dans l'avis de convocation publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires n°117 (<http://www.journal-officiel.gouv.fr/balo/>) et aux Petites Affiches le 28 septembre 2016. Ces avis peuvent être consultés sur le site internet de la Société (www.bureauveritas.fr).

Un dossier « avis de convocation » comprenant l'ordre du jour, le texte des résolutions et les principales modalités de participation et de vote à l'Assemblée a été adressé aux actionnaires inscrits au nominatif. Ce document a également été mis en ligne sur le site internet de la Société (www.bureauveritas.fr).

Les documents mentionnés à l'article R.225-73-1 du Code de commerce sont accessibles sur le site internet de la Société (www.bureauveritas.fr), rubrique Informations Actionnaires / Assemblée Générale, **depuis le mardi 27 septembre 2016**.

Tous les autres documents préparatoires relatifs à l'Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la Société et/ou sur le site internet de la Société (www.bureauveritas.fr), rubrique Informations Actionnaires / Assemblée Générale, dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires applicables.

Les actionnaires peuvent également demander jusqu'au cinquième jour (inclus) avant l'Assemblée, soit jusqu'au **jeudi 13 octobre 2016** inclus, l'envoi des documents et renseignements mentionnés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce, dans les conditions suivantes :

- pour les actionnaires inscrits au nominatif : auprès de BNP Paribas Securities Services - CTS Assemblées Générales - Les Grands Moulins de Pantin - 9, rue du Débarcadère - 93761 Pantin cedex ;
- pour les actionnaires au porteur : soit auprès de l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de leurs titres, soit, à condition de joindre à leur demande une attestation de participation délivrée par leur intermédiaire habilité, directement auprès de BNP Paribas Securities Services, à l'adresse ci-dessus.

Les autres documents et informations dont la mise à disposition est requise en application des dispositions légales et réglementaires peuvent être consultés par les actionnaires dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions légales et réglementaires applicables, selon le cas, au siège social ou sur le site internet de la Société (www.bureauveritas.fr).

La Société rappelle également, dans le cadre du projet de filialisation, que les projets de traités d'apports partiels d'actifs, les rapports des commissaires à la scission sur la valeur des apports et sur la rémunération des apports ainsi que les autres documents mentionnés à l'article R.236-3 du Code de Commerce sont disponibles au siège social de la Société. Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, les projets de traités d'apports partiels d'actifs ainsi que les rapports des commissaires à la scission ont également été déposés auprès du greffe du Tribunal de commerce de Nanterre.

Il est rappelé que le Document de référence 2015 de la Société déposé le 29 mars 2016 auprès de l'Autorité des marchés financiers est disponible sur le site Internet de la Société (www.bureauveritas.fr) et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org). Le rapport financier semestriel 2016 de la Société est également disponible depuis le 28 juillet 2016 sur le site Internet de la Société (www.bureauveritas.fr).

A propos de Bureau Veritas

Bureau Veritas est un leader mondial de l'inspection, de la certification et des essais en laboratoire. Créé en 1828, le Groupe emploie près de 67 400 collaborateurs dans 1 400 bureaux et laboratoires situés dans le monde entier. Bureau Veritas aide ses clients à améliorer leurs performances, en offrant des services et des solutions innovantes pour s'assurer que leurs actifs, produits, infrastructures et processus répondent aux normes et réglementations relatives à la qualité, la santé, la sécurité, la protection de l'environnement et la responsabilité sociale.

Bureau Veritas est coté sur Euronext Paris et fait partie de l'indice Next 20.

Compartiment A, code ISIN FR 0006174348, mnémonique : BVI.

Pour en savoir plus www.bureauveritas.fr

Information actionnaires

0 800 434 241 Service & appel gratuits

Contacts analystes-investisseurs

finance.investors@bureauveritas.com